



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Stop

Oiseaux en déclin
pris pour cible



Chère amie, Cher ami,

La France est le pays européen qui laisse chasser le plus grand nombre d'oiseaux, et pendant la plus longue période dans l'année. **Sur les 64 espèces d'oiseaux chassables en métropole, 20 espèces sont en danger, comme en témoigne leur inscription sur les listes rouges de l'UICN***. Cet été encore, malgré les avertissements de la LPO, la ministre de la transition écologique et solidaire a autorisé la destruction de 6 000 Courlis cendrés et de 18 000 Tourterelles des bois, ainsi que de 17 autres espèces en danger sans limitation de nombre. Seule la Barge à queue noire a bénéficié d'un moratoire.

À l'heure où la biodiversité s'effondre, quelle est donc l'impérieuse nécessité qui conduit le gouvernement français à continuer d'autoriser la chasse d'oiseaux en mauvais état de conservation ? Comment la France, qui prétend donner l'exemple au reste du monde, qui va accueillir le Congrès mondial de l'UICN à Marseille en juin 2020, et qui veut entraîner les autres pays vers la 15^{ème} conférence pour la biodiversité en 2020 en Chine, peut-elle prendre de telles décisions mortifères sur son propre territoire ? Pourquoi la France s'assoit sur ses propres engagements internationaux, sur l'avis des scientifiques et sur celui d'une large majorité de nos concitoyens ?

La LPO a déjà obtenu l'ouverture d'une infraction contre la France de la part de la Commission Européenne pour non-respect de la Directive sur les oiseaux. Plus déterminée que jamais elle compte renforcer son combat pour obtenir la fin de la chasse des oiseaux en danger !

C'est pourquoi nous vous proposons aujourd'hui de réaliser un double geste inédit : envoyer la carte postale ci-jointe au Président de la République pour lui rappeler ses engagements, et soutenir financièrement la LPO pour qu'elle puisse développer encore davantage ses actions de protection de la faune sauvage en danger.

Votre soutien nous est indispensable. Toutes nos équipes s'associent à moi pour vous exprimer notre reconnaissance.

A. BOUGRAIN DUBOURG

Allain Bougrain Dubourg
Président de la LPO

De tristes records

La France détient le record d'Europe du nombre d'espèces d'oiseaux chassés :

64 espèces contre 24 en moyenne dans l'Union Européenne.

Toutes proportions gardées, et eu égard à sa biodiversité avifaunistique, la France chasse **2,5 fois plus d'espèces que la moyenne** des autres pays de l'Union.

À titre d'exemple, les Pays-Bas ne chassent que deux espèces d'oiseaux !

À cela s'ajoute le record du nombre d'oiseaux chassés malgré leur mauvais état de conservation :

20 espèces pourtant considérées en déclin par les scientifiques continuent ainsi d'être tuées légalement en France !

Cette liquidation de notre patrimoine naturel, aussi irresponsable qu'insupportable, doit cesser au plus vite.

Une mobilisation constante

La LPO milite sans relâche pour la sauvegarde des espèces en danger. Elle s'est récemment mobilisée avec le soutien de ses partenaires européens **pour que la France renonce à autoriser la chasse de la Tourterelle des bois et du Courlis cendré**, deux espèces parmi les plus menacées.

Nous avons ainsi attaqué, dès sa publication, l'arrêté du 31 juillet fixant un quota de chasse de 6 000 Courlis cendrés et avons obtenu gain de cause : le Conseil d'État l'a suspendu avec effet immédiat, comme il l'avait fait en février dernier au sujet de la prolongation de la chasse aux oies migratrices. Un mois plus tard, le 30 août, le gouvernement récidivait avec un nouvel arrêté condamnant 18 000 Tourterelles des bois. La LPO a de nouveau déposé un recours. Chaque année, le gouvernement reprend des arrêtés pourtant déjà annulés par les tribunaux à la demande de la LPO.

Le 2 avril dernier, date anniversaire des 40 ans de la Directive Européenne pour les Oiseaux, la LPO a déposé une plainte à l'encontre de l'Etat français auprès de la Commission européenne visant les infractions relatives à la chasse. **Grâce aux éléments fournis par la LPO, la France a été mise en demeure pour manquement à ses obligations de protection des espèces menacées et devra y remédier, sous peine de sanctions financières importantes.**



Tourterelle des bois © Michele Mendi

Influencé par les puissants lobbies de la chasse, le gouvernement continue de s'acharner contre la faune sauvage. De nombreux combats restent donc à gagner, par exemple contre les chasses traditionnelles, dont l'horrible piégeage à la glu. Avec votre aide, la LPO compte multiplier ses actions pour mieux faire entendre l'indignation d'une large majorité de la population.

Aujourd'hui, nous faisons appel à vous tous pour accomplir un double geste :

1

Faire un don qui nous permettra de continuer à documenter les infractions, intenter des actions en justice, nous interposer devant les contrevenants, sensibiliser et mobiliser le plus grand nombre...

2

Envoyer* la carte postale ci-jointe au Président de la République afin de lui rappeler sa promesse de campagne de retirer de la liste des espèces chassables celles en mauvais état de conservation.

Avec l'appui des experts naturalistes de la LPO, un oiseau a été choisi pour représenter chaque région française parmi la liste des 20 espèces toujours chassées en France bien qu'inscrites sur la liste rouge de l'UICN au niveau Européen, voire mondial pour deux d'entre elles (la Tourterelle des bois, et le Fuligule milouin). La carte que vous avez reçue, et que nous vous demandons de poster, correspond à votre localisation géographique.

À l'ère numérique de l'email et des réseaux sociaux, les Français conservent leur attachement à cet objet postal désormais empreint d'une certaine nostalgie. En inondant par ce biais le service de réception des courriers de l'Elysée, l'objectif est qu'Emmanuel Macron réalise également leur attachement au patrimoine naturel de la France et agisse enfin pour que les oiseaux de nos régions aujourd'hui menacés ne soient pas bientôt relégués au rang de lointains souvenirs.

**Les courriers adressés au Président de la République ne nécessitent pas d'être affranchis.*

Je donne à la LPO pour protéger notre patrimoine naturel et stopper la chasse d'espèces en danger !

Vous pouvez choisir de soutenir notre action via notre formulaire de dons en ligne : www.lpo.fr

Je fais un don ponctuel de :

- 30 €** soit **10,20 €** après déduction fiscale
- 80 €** soit **27,20 €** après déduction fiscale
- 150 €** soit **51 €** après déduction fiscale
- un soutien libre de €

Je règle par :

Chèque bancaire à l'ordre de la LPO

Carte bancaire n°

Expiration :

Cryptogramme visuel :

(Trois derniers chiffres au dos de votre carte)

Date :

Signature :

Je sais que soutenir la LPO par un prélèvement automatique mensualisé c'est :

- donner à la LPO toute ma confiance pour affecter mes dons aux missions qui en ont le plus besoin
- donner à la LPO une visibilité financière sur le long terme pour planifier ses actions et agir dans la durée
- permettre à la LPO de limiter ses frais de gestion

Je souhaite soutenir TOUTES les actions de la LPO par un prélèvement automatique mensuel de :

10 €/mois 15 €/mois 30 €/mois €/mois

Remplir le mandat
au dos >>>>>

Je soutiens déjà la LPO par prélèvement automatique et je souhaite augmenter mon soutien mensuel de :

1 €/mois 3 €/mois 5 €/mois €/mois

Merci de votre

générosité !

Plus rapide : par téléphone au
05 46 82 12 31 (règlement par carte
bancaire uniquement) ou sur :
www.lpo.fr

M.* Mme* Mlle*

BS2AAD19

Nom* : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* Ville* :

Tél. : Courriel :

Date de naissance : Profession (si retraité dernière profession) :

- J'autorise la LPO à utiliser mes coordonnées pour m'envoyer des informations sur ses actions
- Legs, donations, assurances-vie, je souhaite recevoir des informations en toute confidentialité.

*Mentions obligatoires

VOTRE SOUTIEN EN TOUTE CONFIANCE

- La LPO, reconnue d'utilité publique, est susceptible d'être contrôlée à tout moment par la Cour des comptes. Chaque année, les comptes sont certifiés par un Commissaire aux comptes.
- En 2018, 89,6 % des dépenses ont été consacrées à la réalisation de nos missions. Les frais de recherche de fonds privés se sont élevés à 694 k€, soit 3,9 % de notre budget.

VOTRE DON EST DÉDUCTIBLE DE VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU

En faisant un don à la LPO, vous bénéficiez d'une déduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. La LPO vous adresse un reçu fiscal en début d'année.

Les informations recueillies sur ce bulletin sont enregistrées et en seront utilisées que pour la gestion de vos dons, l'envoi du reçu fiscal et d'informations relatives à la LPO. Elles ne sont pas transmises à des tiers. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et de la réglementation européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, limitation, portabilité ou effacement en vous adressant au siège de la LPO France.

À renvoyer au plus vite à : LPO • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX



Oiseaux en déclin pris pour cible

Merci pour votre soutien !

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique
du mandat

Espace réservé à la LPO

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la LPO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la LPO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

DÉBITEUR

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

CRÉANCIER

ICS : FR29ZZZ451411

**LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux)
CS 90263
17305 ROCHEFORT CEDEX
FRANCE**

TYPE DE PAIEMENT

Paiement récurrent/répétitif

Paiement ponctuel

COMPTE À DÉBITER

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN

Code international d'identification de votre banque - BIC

Fait à :

Le :

Signature (obligatoire) :



Découvrez toutes les espèces sur www.lpo.fr

LPO France

CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél. 05 46 82 12 34

Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Photographie de couverture : Grive Mauvis © Frans Pelsmaekers.

Conception : Claire Parrot. Graphisme/Mise en page : Antoine Barreau, Service Éditions LPO © 2019 - ED1910002AB.

Impression : Imprimerie Rochelaise (17) - Imprim'Vert. Imprimé sur papier PEFC



AGIR pour la
Biodiversité

